

MEMOIRE PRESENTE PAR LES POSTES CFRG ET CFNS A MESSIEURS
LES GOUVERNEURS DE RADIO-CANADA

Messieurs les Gouverneurs,

Permettez-moi de souligner en commençant la bienveillante sympathie que vous avez toujours accordée à nos problèmes; nous vous en sommes très reconnaissants et nous y trouvons un motif de confiance pour la solution de notre problème actuel.

En janvier 1951, vous recommandiez l'octroi de deux permis d'exploitation de postes français en Saskatchewan. CFRG commençait ses opérations à Gravelbourg le premier juin 1952, et CFNS à Saskatoon le 6 novembre.

Le mémoire présenté alors vous exposait la volonté de la population canadienne française de la Saskatchewan de faire tous les sacrifices nécessaires pour promouvoir cette entreprise; jusqu'ici, il a été versé, en pur don la somme fabuleuse de \$360,000.

Budget prévu:

Construction: Nous prévoyons une dépense globale pour les deux postes de \$192,000.

Opération: Nos premiers plans prévoient une diffusion de 8 heures par jour au commencement, afin de ménager nos réserves et d'assurer les fonds nécessaires à couvrir les déficits des premières années.

Budget réel

Construction: L'augmentation du prix des matériaux du coût de la main d'œuvre a porté la dépense à \$225000.

Opération: Un événement de première importance est venu bouleverser nos prévisions: l'extension du réseau français à l'Ouest. Pour répondre aux exigences du réseau, nous avons porté nos émissions dès le 4^{ème} mois à 15 heures par jour. Augmentation notable alors de nos dépenses d'opération, que nous comptions couvrir en bonne partie par les annonces commanditées du réseau. Or celles-ci nous apportent jusqu'ici la minime somme de \$900. par année et par poste. Notre coopération au réseau français nous vaut une surcharge écrasante.

Prévisions:

Dépenses: A 15 heures par jour il nous en coûtera de \$55 à \$60,000 par postes par année.

Recettes: Une campagne menée par un expert en ventes, nous permet de prévoir raisonnablement une recette de \$30 à \$35,000 à CFRG et de \$35 à \$40,000 à CFNS. Notre réserve, argent en caisse et souscriptions promises et encore à percevoir comblera le déficit pour les prochains 6 à 12 mois.

Facteurs à considérer

1. Le réseau français est un immense bienfait pour la population canadienne française de l'Ouest. La qualité des programmes est excellente tant au point de vue culturel que du point de vue nouvelles. La population est reconnaissante envers Radio-Canada de ce réseau français; elle compte sur la continuation de cette faveur.

2. Ce réseau d'ailleurs accomplit le vœu de la Commission Massey:

"That the Canadian Broadcasting Corporation take into serious consideration the use of existing French language Stations in Western Canada as outlets for national French programmes by transcription or some other means"
(Page 297, art. 71, par q)

3. L'exemple de Radio-Canada a été un bienfait pour nous; elle nous a poussés à maintenir à chacun de nos postes un personnel qualifié et une tenue plus élevée de nos programmes. Même des auditeurs de langue anglaise se plaisent à nous féliciter à maintes reprises du niveau élevé tant musical que culturel de nos programmes; ils expriment l'espoir que nous continuerons à leur fournir un choix de belle musique tout particulièrement. Permettez-nous de déposer au compte de Radio-Canada la part principale qui lui revient dans ces louanges.

4. Nos postes rendent service à Radio-Canada puisqu'ils se substituent à lui jusqu'à un certain point pour donner des programmes français à la population de l'Ouest.

5. Nous n'escomptons aucun avantage financier de cette entreprise; toute souscription est un don à l'oeuvre. Nous désirons seulement le profit culturel pour les nôtres et pour tous nos compatriotes qui veulent en bénéficier. Nous espérons aussi contribuer par là à la campagne de bonne entente entre les deux groupes principaux du pays, entreprise par notre premier ministre, l'Honorable Louis Saint-Laurent. Des témoignages écrits de nos compatriotes de langue anglaise confirment cet espoir

Conclusion:

Nous ne croyons pas que l'on puisse envisager la perspective de reculer et de pronomer à cette oeuvre culturelle si importante. Jusqu'ici, la population canadienne française de l'Ouest a coopéré avec Radio-Canada de tout son pouvoir.

Il reste à trouver le moyen de continuer cette collaboration; un moyen qui nous soulagera de la part trop lourde du fardeau financier que nous portons présentement. Nous savons que vous étudierez ce problème avec votre sympathie habituelle; nous avons confiance que vous trouverez une solution qui assurera la continuation de ce travail si favorable au progrès culturel de notre pays.

Dumont Lepage, délégué officiel de Radio-Gravelbourg
Maurice Denis, délégué officiel de Radio-Prairies-Nord.